



Un poolhouse en bois signé CHIMSCO Groupe : une réelle plus-value esthétique et financière

Pour profiter encore plus intensément de votre piscine, rien de tel évidemment que de prévoir à proximité un poolhouse en bois, contemporain et fabriqué sur mesure. Comment effectuer un choix pertinent et adapté à vos besoins ? Un projet conçu en cette fin d'été vous permettra d'être prêt pour la belle saison 2024. Gilles ADAM, technico-commercial du département « carports et poolhouses » de CHIMSCO Groupe (mieux

connu sous le nom de MAJESTY WOOD), nous délivre quelques conseils précieux.

À quoi sert un poolhouse ?

L'utilité majeure d'un poolhouse est d'offrir un local technique regroupant l'ensemble des appareils nécessaires au bon fonctionnement de votre piscine. Il peut aussi devenir une pièce de vie à part entière, qui intègre un espace lounge, une terrasse couverte, une cuisine, un bar,... C'est un véritable prolongement de votre maison, un espace supplémentaire à la fois chaleureux et fonctionnel, en été comme en hiver.

S'agit-il d'une structure fermée ?

Chaque projet est évidemment unique et personnalisé. Il peut s'agir d'un espace ouvert, qui s'apparente ainsi à une terrasse couverte ; d'un espace semi-fermé, qui intègre généralement une salle

d'eau et un point d'ombre ; ou d'un espace fermé, qui propose un espace de détente à proximité de votre piscine.

À quoi faut-il surtout être attentif en lançant son projet ?

La configuration, l'agencement du terrain est forcément une donnée importante : ce sera plus compliqué dans un jardin en pente que sur une

est tout à fait envisageable d'ajouter un poolhouse après la construction du bassin proprement dit..

Quel est le budget moyen à prévoir ?

Entre 10.000 et 30.000 euros, c'est une fourchette assez large qui offre pas mal de possibilités, sur base d'une superficie de 30-40 m².

Un permis d'urbanisme est-il requis ?

Généralement non, pour autant que la superficie n'excède pas une quarantaine de m² au sol. Mais cette réglementation varie selon les communes.

CHIMSCO est le spécialiste des aménagements en bois. Avec quelles essences travaillez-vous ?

Essentiellement le Chêne et le Douglas, qui sont connus pour leur dura-

bilité, leur résistance à notre climat. Ce sont des variétés de nos régions, issues de nos forêts d'Ardenne belge, mais également de chez nos voisins français. Généralement, nous le fournissons brut, il grisonne alors avec le temps, sous l'effet des UV, mais il peut aussi être préalablement traité.

Quelle est la motivation principale des clients qui vous confient la réalisation de leur poolhouse ?

Ils souhaitent disposer d'un espace de vie complémentaire, qui renforce leur intimité et leur bien-être. Avec la certitude que leur projet sera unique et à leur image •



Gilles ADAM,
technico-commercial du
département « carports
et poolhouses »



**MAJESTY
WOOD**
CONSTRUCTIONS RECREATIVES

CHIMSCO vous accompagne dans votre projet
de poolhouse